

**FRAIS AFFÉRENTS À LA FORMATION 2017-2018**  
**Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5194 - DEP 1095 heures)**

<b>FRAIS A ACQUITTER AU CENTRE</b>	
Cahiers d'exercices	189,20 \$
Carnets de renseignements 2017-2018 et 2018-2019	4,00 \$
Inscription SRAFP	3,75 \$
Carte magnétique	10,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>206,95</b>

<b>AUTRE MATÉRIEL OBLIGATOIRE À VOUS PROCURER</b>	
<i><b>Vous pouvez vous procurer ces items chez le fournisseur de votre choix (coût APPROXIMATIF)</b></i>	
Fournitures scolaires	10,00 \$
Pantalons noirs classiques avec plis (quantité recommandée 2)	60,00 \$
Souliers noirs classique à cap d'acier (Espadrille de sécurité non-permise)	100,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>170,00 \$</b>

<b>UNIFORMES OBLIGATOIRES</b>	
<i><b>À vous procurer auprès de notre fournisseur retenu</b></i>	
Chemises de travail avec logo du centre (quantité recommandée 3)	150,00 \$
Veste noire de département avec logo du centre (de notre fournisseur)	50,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>200,00 \$</b>

Des frais d'au plus 30,00\$ pourraient être exigibles en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- Nous acceptons les modes de paiement suivants: argent comptant, carte de débit, Visa, Mastercard, mandat poste et chèque visé.
- Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au centre d'études professionnelles. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander un remboursement, s'il y a lieu, par l'organisme qui s'occupe de votre dossier.
- Le centre d'études professionnelles n'est pas tenu de rembourser les frais à l'élève qui abandonne le programme.

## RESPONSABILITÉ

Tout matériel prêté est sous votre entière responsabilité. En cas de bris ou de perte, vous devrez en assumer les coûts.